



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187972

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/09/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 889 276 622 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6203385-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148335572

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148335572

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : JLA BATIMENT

1506 ROUTE DE BARNEVILLE
27310 HONGUEMARE GUENOUVILLE

Téléphone : 06 65 45 68 88

Portable : 06 65 45 68 88

Site Internet :

E-mail : societejla@gmail.com

Responsabilité légale :

LAGOUGE JULIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / LAGOUGE FRANCOIS
PIERRE JEAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE...

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/06/2024
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	12/09/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2021
o Isolation des combles perdus	07/03/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.